

La lettre aux habitants

La lettre trimestrielle qui vous annonce les actualités de votre territoire
de l'Oust à Brocéliande Communauté

n°19

Dossier

MOBILITÉ

Des moyens de transport pour tous

OCTOBRE > DÉCEMBRE 2026



De l'oust à brocéliande
COMMUNAUTÉ
LA GACILLY - GUER - MALESTROIT



Edito

Chères habitantes, chers habitants,

Les services de mobilités sont au cœur du développement de notre territoire et de la qualité de vie de ses habitants. A OBC, nous en sommes convaincus, une mobilité accessible, pratique et diversifiée est un levier essentiel pour renforcer l'attractivité, favoriser l'accès aux services du territoire, aux emplois et préserver le cadre de vie.

La volonté de la communauté de communes est d'offrir à chacun des solutions de déplacement adaptées aux besoins de tous. Pour y parvenir, nous avons construit une offre de mobilité variée, complémentaire et maillée : le transport à la demande, le covoiturage, les transports en commun avec une ligne de bus Guer - Ploërmel et des lignes de car régionales BreizhGo renforçant les liens avec les territoires limitrophes et enfin la location de vélos à assistance électrique.

Toutes ces solutions font parties d'un panel de solutions pour répondre aux besoins de chacun. La mobilité est un besoin de tous que nous devons prendre en main à l'échelle du territoire. Une mobilité accessible permet de réduire les inégalités, de limiter l'empreinte écologique, de soutenir l'économie locale et d'améliorer la qualité de vie d'un territoire.

En espérant que vous trouviez, à la lecture de cette nouvelle lettre, des solutions pour faciliter le quotidien et réduire l'impact financier de vos déplacements, sur notre territoire et au-delà.

Gaëlle STRICOT

Maire de Saint Abraham, présidente d'OBC

**Abonnez-vous
à la lettre aux habitants
en version numérique**



DES AIDES EMPLOYEURS POUR FACILITER LE TRANSPORT AU QUOTIDIEN

LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE TRANSPORTS EN COMMUN

Les dépenses de transport en commun sont en partie prises en charge par l'employeur.

- Salarié du **secteur privé** : l'employeur privé a l'obligation légale de prendre en charge au moins 50% des abonnements de transport en commun ou de services publics de location de vélos.
- Salarié du **secteur public** : la prise en charge obligatoire s'élève à 75% du coût de l'abonnement des transports en commun ou de services publics de location de vélos.

LA PRIME DE TRANSPORT OU CARBURANT

L'employeur peut verser cette aide facultative, pour prendre en charge les frais de carburant ou d'alimentation des véhicules propres (électrique, hybride).

Elle s'adresse aux salariés utilisant leur véhicule personnel, notamment si leur domicile ou lieu de travail est situé hors d'une zone desservie par les transports en commun ou si les horaires de travail sont incompatibles. Les montants versés peuvent aller jusqu'à 300€ pour le carburant et 600€ pour l'alimentation des

véhicules électriques, en 2026.

Cette prime ne peut pas être mise en place dans le secteur public. Les agents peuvent solliciter l'indemnité carburant de l'Etat (aides exceptionnelles) ou une demande d'indemnités kilométriques lors d'utilisation du véhicule personnel pour des missions professionnelles.

LE FORFAIT MOBILITÉ DURABLE

Cette aide facultative, peut être versée par l'employeur aux salariés utilisant des modes de transports alternatifs, tels qu'un vélo personnel, le covoiturage ou la trottinette.

- Salarié du **secteur privé** : son instauration n'est pas strictement obligatoire par défaut ; elle dépend d'un accord d'entreprise ou d'une décision unilatérale de l'employeur (avec un plafond d'exonération pouvant aller jusqu'à 800€ par an et par salarié).
- Salarié du **secteur public** : il est obligatoire dans la fonction publique d'Etat et hospitalière, mais soumis à délibération pour la fonction publique territoriale (avec un montant forfaitaire annuel souvent limité à 300€).



Avez-vous pensé au vélo ?

OBC propose à la location, des vélos à assistance électrique. Contactez le service pour en savoir plus :
02 97 22 59 31 | www.oust-broceliande.bzh

DES TRANSPORTS *à la carte* DES ÉCONOMIES *à la clé*

Quatre offres de transports collectifs existent sur le territoire. Des lignes de bus au taxi, en passant par le covoiturage, les possibilités se combinent et permettent de se déplacer plus facilement tout en faisant des économies. Découvrez au travers d'exemples concrets, les avantages liés à l'utilisation de ces services.

JE PRENDS LE BUS OBC



**J'habite à Augan
et je travaille à Guer***

→ **Je pars à 7h52 et j'arrive à 8h07**

← **Je repars à 17h57 et je rentre à 18h13**

Le coût de ce transport
4 carnets
de 10 voyages
60€ / mois

Mon abonnement est en partie pris
en charge par mon employeur
ces trajets me coûtent chaque mois
30€ pour le privé | 15€ pour le public



J'ÉCONOMISE

Entre 26 et 45€ par mois !

En comparaison en voiture

20 trajets aller-retour me coûtent chaque mois environ **56€**
(coût pour une voiture compact diesel 90 cv)



**J'habite à Porcaro
et je veux aller tous les samedis
à la piscine à Guer***

→ **Je pars à 13h47 et j'arrive à 13h57**

← **Je repars à 17h22 et je rentre à 17h32**

J'ai le temps de **parcourir les 700m**
entre piscine rue du Champs de foire
et l'arrêt Esplanade de la Gare.

Le coût de ce transport:
8 tickets
aller-retour
16€/ mois
8€ (-26 ans)

* exemple de trajet

La ligne de bus OBC

GUER-PLOËRMEL

Cette ligne relie Guer et Ploërmel, en passant par les
centre-bourgs de Porcaro et Augan. Les bus circulent
du lundi au samedi et comptent 5 créneaux horaires
aller et retour.

Tarifs :

- 1 ticket : **2€ | 1€** (-26 ans/solidaires) | **Gratuit** (-5 ans)
- Carnet 10 voyages : **15€ | 7.50€** (-26 ans/solidaires)

Comment ça marche ?

Les billets s'achètent auprès du conducteur,
en espèce ou par carte bancaire. Les véhicules sont
adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Retrouvez la grille horaires et les arrêts sur

www.oust-broceliande.bzh/mon-quotidien/mobilite-et-transport

JE PRENDS LE BUS RÉGIONAL



Pour travailler, je fais
quotidiennement le trajet
Malestroit-Vannes*

Avec la ligne 604

→ Je pars à 7h28 et j'arrive à 8h11

← Je repars à 17h10 et je rentre à 17h56

Le coût de ce transport
Abonnement
mensuel
56€

Mon abonnement est en partie pris
en charge par mon employeur
ces trajets me coûtent chaque mois
28€ pour le privé | 14€ pour le public



J'ÉCONOMISE

Entre 92 et 106€ par mois !

En comparaison en voiture

20 trajets aller-retour me coûtent chaque mois environ **120€**
(coût pour une voiture compact diesel 90 cv)



Pour travailler, je fais
quotidiennement le trajet
La Gacilly-Redon*

Avec la ligne 612

→ Je pars à 7h38 et j'arrive à 8h11

← Je repars à 17h30 et je rentre à 17h54

Le coût de ce transport
Abonnement
mensuel
56€

Mon abonnement est en partie pris
en charge par mon employeur
ces trajets me coûtent chaque mois
30€ pour le privé | 15€ pour le public



J'ÉCONOMISE

Entre 38 et 51€ par mois !

En comparaison en voiture

20 trajets aller-retour me coûtent chaque mois environ **65€**
(coût pour une voiture compact diesel 90 cv)

Les lignes de bus régionales

BREIZHGO

Possibilité de combiner
le TAD et les lignes
régionales

Trois lignes régionales traversent le territoire de l'Oust
à Brocéliande communauté :

- **Ligne 604** entre Ploërmel et Vannes : elle s'arrête à St-Abraham, Malestroit, Sérent et Bohal.
- **Ligne 612** entre Plélan- le-grand et Redon : elle s'arrête à Beignon, St-Malo de Beignon, Guer, Carentoir, La Gacilly et Cournon.
- **Ligne 620** interdépartementale entre Pontivy et Rennes : elle s'arrête à Guer.

Retrouvez les grilles horaires sur
<https://www.breizhgo.bzh/reseau-breizhgo/car/morbihan>

JE PRENDS LE TAD



J'habite à Lizio et j'ai rendez-vous à l'hôpital de Ploërmel à 10h*

→ J'attends mon taxi à mon domicile entre 9h15 et 9h30

→ J'arrive à l'hôpital entre 9h35 et 9h55

← J'attends à l'hôpital mon taxi de retour entre 12h et 12h30

← Je rentre à mon domicile entre 12h30 et 13h

Le coût de ce transport
2 trajets
4€

JE COMBINE LE BUS RÉGIONAL ET LE TAD



Je pars de la gare de Rennes et je rentre à St-Laurent s/Oust*

Avec la ligne 620

→ Je pars de Rennes à 17h et j'arrive à Guer à 17h52

Je poursuis en TAD

→ J'attends mon taxi entre 18h et 18h30

← Je rentre à mon domicile entre 18h30 et 19h

Le coût de ces transports
Bus + TAD
7.50€

Le transport à la demande

TAD

Le TAD s'adresse à tous les habitants de la communauté de communes. Il circule du lundi au samedi (sauf jours fériés), et vous récupère à votre domicile pour vous emmener vers les centre-villes d'une des 26 communes, et même jusqu'à Ploërmel.

Tarifs :

• 1 ticket : **2€** | **1€** (-26 ans/solidaires) | **Gratuit** (-5 ans)

Comment ça marche ?

- Je réserve la **veille avant 17h** par téléphone au 02 30 07 10 11 ou sur internet (QR code ci-dessous) ;
- J'indique mon nom, mes coordonnées, mon adresse, la **destination** et les **horaires** de mon choix ;
- J'attends devant mon domicile et je paye mon voyage au conducteur (espèce ou carte bancaire).

Complétez le formulaire d'inscription sur notre site internet
www.oust-broceliande.bzh/mon-quotidien/mobilite-et-transport

JE COVOITURE



**J'habite à Pleucadeuc
et je travaille à Sérent***
(soit 15 km aller)

→ **Je covoiture avec deux collègues**

Je conduis 6 jours par mois

Je suis passager 14 jours par mois

Le coût de ce transport
12 trajets
25 €/ mois

DAILY ME REVERSE

72€ par mois !

JE GAGNE

47€ par mois !

JE NE COVOITURE PAS

20 allers-retours me coûtent chaque mois environ **84€**
(coût pour une voiture compact diesel 90 cv)



**J'habite à Quelneuc
et je travaille à Guer***

→ **Je covoiture avec un collègue**

Je conduis 10 jours par mois

Je suis passager 10 jours par mois

Le coût de ce transport
20 trajets
56 €/ mois

DAILY ME REVERSE

60€ par mois !

JE GAGNE

4€ par mois !

JE NE COVOITURE PAS

20 allers-retours me coûtent chaque mois environ **112€**
(coût pour une voiture compact diesel 90 cv)

Le covoiturage

DAILY

Avec Daily, vous gagnez de l'argent en prenant des passagers. Et vous ne payez rien si vous êtes le passager. OBC finance les trajets effectués en covoiturage lorsque vous conduisez.

Tarifs :

- le conducteur reçoit une compensation de **1.50€** (moins de 15km aller) **à 3€** (de 15 km à 80 km aller) par passager, selon le trajet.

Comment ça marche ?

- Je **m'inscris gratuitement** sur l'application Daily ;
- J'indique mes trajets habituels ;
- Je trouve des covoitureurs parmi les autres utilisateurs ;
- J'organise mon trajet et bénéficie d'une **prise en charge** simplifiée des frais de covoiturage.

Téléchargez l'application Daily
<https://www.blablacardaily.com/telechargement>

L'AGENDA

27 oct - 15h

Spectacle "Voyage autour du monde" - avec *Esprit Nomade*

Carentoir - Médiathèque

4-28 nov

Expo photo "Quelle image donnons-nous à nos enfants" - de *Glenn Hoel*

La Gacilly - Médiathèque

22 nov - 16h

Mini-conférence "Mytho Perso" - Cie *Les Becs verseurs*

Guer - Centre culturel Le Belvédère

26 nov - 18h

Réunion de préparation retraite avec la CARSAT

Malestroit - Siège OBC

30 nov - 18h

Conseil communautaire

Malestroit - Siège OBC

13 déc - 16h

Conte "Rouge" - Cie *Les Illustres Enfants Justes*

Guer - Centre culturel Le Belvédère

17 déc - 18h

Conseil communautaire

Malestroit - Siège OBC

**Pensez à consulter
la programmation culturelle d'OBC**

- **Le Belvédère**
www.lebelvedere-guer.com
- **La Passerelle**
www.lapasserelle-lagacilly.com
- **Le Musée de la Résistance en Bretagne**
www.musee-resistance-bretagne.com
- **Le réseau des médiathèques**
<https://ccobc.c3rb.org/>